



Au travail, comme ailleurs, luttons contre les LGBTphobies !

A compter de la Journée internationale de lutte contre les LGBTphobies du 17 mai, s'amorce le « mois des fiertés ».

La situation internationale est marquée par une offensive conservatrice et anti-libertés globale. Il est plus que jamais nécessaire de défendre les droits fondamentaux de toutes et tous.

Aujourd'hui, bon nombre de droits acquis ne sont pas ou plus respectés. Les inégalités de droits persistantes favorisent les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQIA+.

Ces discriminations doivent cesser sans délai, d'autant qu'elles se déroulent en premier lieu dans le monde du travail. En plus du harcèlement et des discriminations subies au quotidien, les personnes LGBTQIA+ voient généralement leur évolution professionnelle bloquée.

Les agressions physiques déclarées sont en progression et concernent particulièrement les femmes.

Le droit pénal et le code du travail sont clairs : la parole discriminante n'est pas une opinion, il s'agit d'un délit. De plus, les employeur.euses sont tenu.e.s au respect d'une obligation de santé et de sécurité vis-à-vis de tou.te.s les salarié.e.s et pour la satisfaire, il doit avoir pris toutes les mesures nécessaires que lui impose la loi.

Nous exigeons du gouvernement qu'il contraigne les employeur.se.s à prendre des mesures et à les formaliser par le biais de la négociation collective, à mettre en œuvre des politiques publiques permettant sensibilisation et pédagogie, et des critères pour apprécier l'efficacité des mesures.

Les LGBTphobies sont à l'origine de climats délétères et génèrent de la souffrance au travail pour les salarié.es LGBTQIA+, quand elles ne les privent pas tout simplement de l'accès à l'emploi.

Pour nos organisations syndicales, gagner l'égalité pour toutes et tous passe par un engagement sans faille contre toutes les formes de discriminations.

Fidèles à leurs engagements, nos organisations portent haut leurs valeurs de justice, d'égalité et d'inclusion, aux côtés de toutes celles et ceux qui refusent les discriminations et les injustices.

Les organisations syndicales CGT, Cfdt, FSU, Solidaires et UNSA combattent toutes les formes de discrimination : racisme, antisémitisme, sexisme, LGBTphobies. Leur engagement est clair : aucune cause ne justifie la mise en concurrence des luttes pour l'égalité et l'inclusion.

Le combat pour l'égalité des droits est indissociable du combat syndical. Les discriminations au travail, les violences ordinaires, les inégalités d'accès à l'emploi, à la carrière, à la reconnaissance, sont une réalité persistante pour de nombreuses personnes LGBTQIA+. Harcèlement, outing, remarques déplacées, refus de droits familiaux... les atteintes sont multiples.

L'intersyndicale appelle à la réussite de l'ensemble des initiatives du mois des Fiertés 2026 sur tout le territoire du Rhône et appellent les travailleuses et travailleurs à se retrouver dans le cortège intersyndical à l'occasion de la marche du 11 juillet.

Lyon, le 29 mai 2026